



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Perturbations des célébrations de Noël en 2024 : état des lieux demandé

Question écrite n° 3388

Texte de la question

M. Sébastien Chenu alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les incidents ayant perturbé les célébrations religieuses de Noël en 2024, suscitant une vive émotion parmi les fidèles et posant des questions sur la sécurité des lieux de culte. À Saint-Germain-en-Laye, le 25 décembre, un homme a semé la panique dans l'église Saint-Louis en criant « *Allah Akbar* » avant de se livrer à un geste obscène devant une quinzaine de fidèles. Il a été interpellé et hospitalisé d'office. À Saint-Étienne, le même jour, un individu vêtu d'une djellaba ou qamis a perturbé la messe dans la cathédrale Saint-Charles. Grâce à la vigilance d'un fidèle et l'intervention rapide de la brigade anticriminalité, l'individu a été interpellé sans résistance. Ces incidents, bien qu'ayant été rapidement maîtrisés, soulèvent des interrogations sur l'efficacité des mesures de protection des lieux de culte, particulièrement lors des fêtes religieuses. Il lui demande combien de cérémonies religieuses ont été perturbées au cours de cette période de Noël, quelles sont les conclusions des enquêtes relatives à ces deux événements et quelles actions seront entreprises pour garantir la sérénité des célébrations dans l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Chenu](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3388

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 199